

UTILISATION SÉCURITAIRE DES MÉDIAS SOCIAUX

Les médias sociaux peuvent vous aider à communiquer avec vos amis et votre famille, à faire connaître vos champs d'intérêt ou à obtenir les dernières nouvelles. Toutefois, la communication de renseignements personnels en ligne peut également présenter un risque pour votre vie privée : une fois qu'ils sont publiés, il est possible que vous ne soyez pas en mesure de contrôler l'utilisation qui en sera faite. Cela pourrait même vous rendre vulnérable à l'hameçonnage, au vol d'identité ou à la fraude.

**SUIVEZ LES CONSEILS SUIVANTS POUR UNE
UTILISATION SÉCURITAIRE DES MÉDIAS SOCIAUX ▶**



GÉREZ VOTRE COMPTE

- Lisez les politiques de confidentialité
- Créez un mot de passe fort pour chacun de vos comptes de médias sociaux
- Personnalisez vos paramètres de confidentialité

RÉFLÉCHISSEZ AU CONTENU

- Avant d'afficher un contenu, songez aux conséquences à long terme
- Respectez le droit à la vie privée d'autrui
- Examinez le contenu régulièrement et supprimez tout contenu avec lequel vous n'êtes plus à l'aise



ÉVITEZ LA FRAUDE, LE VOL ET LES ARNAQUES

- Ne communiquez pas votre emplacement
- Évitez d'ouvrir des messages ou de cliquer sur des liens s'ils vous semblent suspects
- Ne divulguez aucun renseignement personnel en ligne à moins d'être certain de savoir à qui vous avez affaire

FERMEZ VOS SESSIONS ET VOS COMPTES

- Fermez votre session lorsque vous avez terminé d'utiliser le service
- Fermez les comptes que vous n'utilisez plus et demandez à l'entreprise de supprimer vos données



Lisez notre guide complet : priv.gc.ca/mediassociaux



Suivez-nous : @PriveePrivacy



Commissariat
à la protection de
la vie privée du Canada

Office of the
Privacy Commissioner
of Canada